

# BEAUMONT

l'actualité municipale

notre ville

FÉVRIER 2021



**Ensemble,  
préparons l'avenir  
de Beaumont**

[www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)

 Ville de Beaumont

## NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

### URGENCES

**Pompiers** 18  
**SAMU** 15  
**Hôpital privé de la Châtaigneraie**  
04 73 40 80 40  
**CHU** (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)  
04 73 750 750

**Association de médecins AMUAC**  
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)  
04 73 44 10 00

**Police Nationale** (urgences) 17  
**Commissariat central**  
106 avenue de la République  
04 63 05 22 22

**Gendarmerie de Romagnat**  
04 73 62 60 64  
**Véolia eaux** 0 810 000 777  
**EDF Sécurité dépannage**  
0 810 333 063

**GRDF Urgence sécurité gaz**  
0 800 47 33 33  
**La Poste**

Bureau avenue du Mont-Dore :  
du lundi au vendredi :  
9 h-12 h / 14 h-18 h,  
le samedi : 9 h-12 h

### SERVICES MUNICIPAUX

**Mairie**  
20 Rue de l'Hôtel de Ville  
63110 Beaumont  
www.beaumont63.fr  
contact@beaumont63.fr  
04 73 28 88 00

**Direction de l'Aménagement du Territoire** 04 73 28 88 08  
**Police Municipale**  
04 73 28 86 86

**CCAS**  
04 73 15 15 93  
**Direction des Événements, des Sports et de la Vie Associative**  
04 73 15 15 90

**Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire** 04 73 15 15 91  
**Service Jeunesse** 04 73 93 93 23  
**Relais Assistants Maternels**  
04 73 15 15 92

**Multiaccueil du Massage**  
04 73 27 29 59  
**Multiaccueil de La Mourette et Crèche Familiale** 04 73 39 98 54

**Service de la Vie Scolaire**  
04 73 15 33 41  
**Accueil de Loisirs**  
04 73 15 15 94

**Maison des Beaumontois**  
04 73 15 15 90  
**Direction de l'Action Culturelle**  
**Le Tremplin** 04 73 88 18 88

**Stade municipal de l'Artière**  
06 86 44 65 50  
**Halle des Sports de La Mourette**  
06 75 70 87 99

### SERVICES

**COMMUNAUTAIRES**  
**Bibliothèque communautaire**  
**René-Guy Cadou** 04 73 98 35 67  
Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de  
14 h à 19 h, le mercredi et samedi  
de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

**Déchetterie** - 04 63 66 95 39  
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat, ouverte du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h,  
samedi et dimanche de 9h à 19h.  
Fermée les jours fériés.

**Enlèvement ordures ménagères,**  
04 63 669 669  
**Voirie/espace Public**  
Numéro Azur 0800 30 00 29

**Eau et Assainissement**  
04 73 42 62 40

### ÉDUCATION

**Groupe scolaire Jean Zay**  
• Maternelle 04 73 93 15 00  
• Élémentaire 04 73 93 13 19  
• Restaurant scolaire  
04 73 93 44 88

**Groupe scolaire Le Massage**  
04 73 26 60 64  
• Restaurant scolaire  
04 73 26 52 09  
**Collège Molière** 04 73 27 50 94

### SOCIAL

**Assistances sociales**  
(uniquement sur RV)  
Centre de circonscription  
"La Chaîne des Puy - Beaumont"  
30, chemin du Mas  
04 73 15 06 70

**Foyer socio-éducatif**  
04 73 27 28 07  
**Enfance et partage Enfants maltraités**  
04 73 77 09 89  
**Conciliateur**

permanences de Monsieur Pourrat  
en mairie les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois  
de 9 h à 12 h sur rendez-vous :  
paul.pourrat@conciliateurde.justice.fr  
ou 06 63 45 55 42

**Mission locale** (sur RV)  
permanences assurées par  
Isabelle Faure à la Maison des  
Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h  
Rendez-vous au 04 73 42 17 57

**Plan local pour l'insertion et l'emploi**  
64/66, avenue de l'Union-Soviétique  
63000 Clermont-Ferrand

Permanences assurées par Mime  
Marilyne Baud, les mardis après-  
midi et mercredis matin à la Maison  
des Beaumontois, uniquement sur  
rendez-vous au 04 63 66 96 96

**Les marchés à Beaumont**  
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi  
de 8h à 12h  
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

# sommaire

## DOSSIER SPÉCIAL

### Améliorer le quotidien et préparer l'avenir

.....	<b>p. 4</b>
<b>Environnement</b> .....	<b>p. 13</b>
<b>Vie de la Commune</b> .....	<b>p. 14</b>
<b>Social</b> .....	<b>p. 16</b>
<b>Vie culturelle</b> .....	<b>p. 17</b>
<b>Voix des groupes</b> .....	<b>p. 20</b>
<b>Vie associative</b> .....	<b>p. 22</b>
<b>Agenda</b> .....	<b>p. 24</b>

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

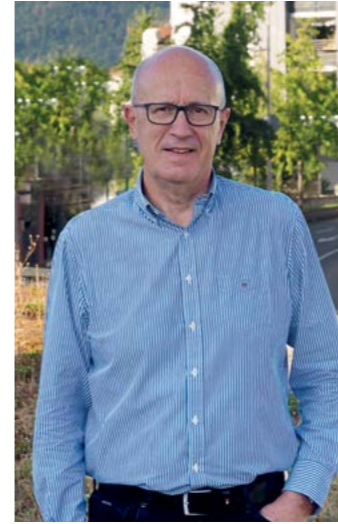
- Le 6 novembre 2020, Léonie, Héliène, Bernadette MAUGER
- Le 7 novembre, Arthur, Jean, Moussa HENNEQUIN
- Le 9 novembre, Liam, François, Laurent CERCY GUITTARD
- Le 10 novembre, Ahmad-Nour ALSHEIKH YASSIN
- Le 16 novembre, Nathan, Philippe, Arnaud HAUCHECORNE
- Le 21 novembre, Merlin Livio COMBE
- Le 21 novembre, Gabrielle, Odette VIAL
- Le 4 décembre, Nour BELAHRECH
- Le 5 décembre, Emy BOISSY
- Le 12 décembre, Léo Franck POPE
- Le 17 décembre, Romy, Ginette, Michelle NOURISSON
- Le 19 décembre, Enzo GONCALVES SALESSE
- Le 28 décembre, Lyssia RAMADANI
- Le 9 janvier 2021, Gabin, Eliott PORTIER
- Le 10 janvier, Amira KHIAR
- Le 10 janvier, Lou, Ada, Salomé ROBERT
- Le 13 janvier, Antoine, Pierre, Baptiste ROBERT JOURFIER
- Le 21 janvier, Rose, Lucie TURNER

### DÉCÈS

- Le 20 mai, Louise, Clothilde BRUN, Epouse de René, Pierre, Maurice BERTRAND
- Le 9 novembre, Marguerite, Héliène THOMAS, veuve de Raymond, Pierre BETHOULE
- Le 10 novembre, Josette, Marie GIRARD, veuve de Michel, Lucien, Georges JOURDAIN
- Le 12 novembre, Jean-Claude DEMICHEL, époux de Andrée, Suzanne CHAUD
- Le 15 novembre, Guy DEMERSON, Veuf de Geneviève Marie Thérèse BARTHELOT
- Le 16 novembre, Robert, Georges, Antoine DAILLOUX, veuf de Madeleine, Michelle GERVAIS
- Le 16 novembre, Matteo CANISTRO
- Le 23 novembre, Josette, Jeanne, Lucienne FAIDY, veuve de Jacques, Camille, Eugène BEAUGENDRE
- Le 26 novembre, Jean, Joseph, Victor LACHAMP, veuf de Annie, Jeanne CARLE
- Le 27 novembre, Andrée, Marie, Madeleine BUISSON, épouse de Hubert, Paul, Léon CHABANNE
- Le 1<sup>er</sup> décembre, Marguerite VALLEIX, veuve de Jean-Pierre BETTEX
- Le 5 décembre, Dominique Lucien CHAUMAT
- Le 6 décembre, Marie-Thérèse VISSAC, veuve de Georges Guy MONTAGNER
- Le 7 décembre, Aimée Pierrette Jeanne FABRE, veuve de Marcel Pierre Emmanuel ROULARD
- Le 7 décembre, Daniel, Aristide, Jules VAUDRAN, époux de Suzanne Georgette PARIS
- Le 11 décembre, Irène, Élise, Antonine LACOMBE, veuve de paul GOUTALAND
- Le 11 décembre, Raphaël RODRIGUEZ, époux de Dominique HERNANDEZ
- Le 13 décembre, Konrad KOTEWIEZ, veuf de Jacqueline, Suzanne PORTZENEM
- le 15 décembre, Gaston, Henri BOURASSET, veuf de Lucienne SAULNIER
- Le 16 décembre, Simone, Marie, Louise PEYNET, veuve de Maurice, Jean-Baptiste RAGE
- Le 18 décembre, Domingos MACHADO DE ARAUJO
- Le 18 décembre, Pierre,Louis GENESTY, époux de Marie, Louise DIAZ
- Le 28 décembre, Pierre, Jacques MONTADAR
- Le 1<sup>er</sup> janvier, Jacques, Pierre SOUZAIS, époux de Andrée, Marie GAUTHIER
- Le 4 janvier, Maria HOLOP
- Le 8 janvier, Fleura, Mamisoa FREDERIQUE
- Le 11 janvier, Georges, Antoine LEOTY, veuf de Renée, Marie, Antoinette BARODY
- Le 17 janvier, Denise, Augusta FINAND, veuve de Paul, Edouard BERTRAND
- Le 18 janvier, Jeanne, Camille, Georgette, Rose TRINCARD
- Le 22 janvier, Simone, Marguerite TOMBELLE, veuve de Pierre, Antoine LAROYE

# édito

## ENSEMBLE, UNE ÉQUIPE, UNE MÉTHODE, UNE ÉNERGIE ET DU CONCRET



**10 787**, c'est le nombre d'habitants que compte notre commune au dernier recensement officiel.

Après une perte d'environ 200 habitants sur dix ans, les dernières tendances nous incitent à concentrer nos ef-

forts pour développer l'attractivité de notre Ville afin que toutes les générations puissent y vivre et s'y épanouir.

Pour cela, notre Ville doit proposer des services publics de qualité, soutenir ses commerces, développer ses marchés, encourager son tissu associatif, prendre soin des plus fragiles et permettre à toutes les familles de trouver un logement adapté à leurs besoins et moyens.

Pour cela, Beaumont a l'obligation légale d'encourager la construction de nouveaux logements. Nous y sommes prêts avec d'autant plus de force que nous avons eu, fin 2020, la désagréable surprise d'être informés par le Préfet de la mise en carence de notre Commune, seule à être dans cette situation dans tout le département du Puy-de-Dôme. Cela est loin d'être un signe honorifique et résulte de la non réalisation des objectifs triennaux de construction pris par nos prédécesseurs sur la période 2017-2019. Ces derniers, n'ont effectivement pas su, pas pu ou pas souhaité réaliser un nombre suffisant de logements. Je regrette en ce sens que le précédent Conseil Municipal n'ait jamais été explicitement et très officiellement informé de la situation.

Cependant, mon équipe et moi-même assumons cet héritage qui nous impose d'aller plus vite et plus fort dans ce domaine afin de sortir le plus rapidement possible de cette situation pénalisante pour notre ville qui devra payer une amende de l'ordre de 80 000€/an.

### Ensemble, préparons l'avenir de Beaumont...

C'est cette phrase que nous avons choisie pour annoncer le coup d'envoi du projet d'aménagement de notre centre-ville. Derrière ce slogan, il s'agit d'une part de respecter un engagement de campagne et d'autre part de faire place à l'action après une quasi décennie d'immobilisme. En ce sens, la destruction de l'alignement des maisons situées rue de l'Hôtel de Ville nous permettra, avant l'été, de réunir les conditions pour engager résolument Beaumont sur le chemin du bien vivre ensemble. Avec la disparition de ces verrous urbaines nous disposerons d'une page vierge pour créer avec vous un centre-ville pleinement intégré et respectueux du tissu urbain existant.

Le nombre important de questions, d'encouragements et de marques d'intérêt que vous nous avez adressés ces dernières semaines montrent combien ce projet était attendu.

### Ce projet, c'est pour vous et avec vous que nous allons le conduire.

C'est pourquoi, parallèlement aux travaux de déconstruction en cours, nous initierons dans les mois à venir différentes concertations, adaptées au contexte sanitaire, pour vous permettre d'exprimer directement vos souhaits et attentes.

Mais préparer l'avenir ce n'est pas pour autant négliger le présent.

C'est pour cela que nous avons achevé ou initié une série d'actions dans de nombreux quartiers de notre ville. Travaux que vous pourrez retrouver au fil des pages de ce nouveau magazine.

Aménagements, embellissements, remises en état sont autant d'actions nécessaires pour que vous puissiez vous sentir "bien"... tout simplement !

Ensemble, proches et solidaires.

Prenez soin de vous et des autres.

**Jean-Paul CUZIN**  
Maire de Beaumont

**Directeur de publication** : Jean-Paul CUZIN - **Rédaction** : équipe municipale - **Crédits photos** : services municipaux  
**Illustrations** : Aude Lévis - **Conception** : agence Magma Créa - **Régie publicitaire** : L'Imprimeur  
**Impression** : imprimerie Decombat - **Dépôt légal** : 1<sup>er</sup> trimestre 2019





**Christian Durantin,**  
Conseiller municipal  
délégué au suivi des  
travaux et projets  
d'urbanisme

**Christine Lechevallier,**  
Adjointe à l'Urbanisme,  
l'Aménagement du Territoire  
et aux grands projets,

**Francis Gaumy,**  
conseiller municipal  
délégué à la logistique et  
moyens généraux des  
services techniques  
municipaux

## À LA RENCONTRE DES ÉLUS EN CHARGE DES GRANDS PROJETS ET DES TRAVAUX

Christine Lechevallier, Adjointe à l'Urbanisme, l'Aménagement du Territoire et aux grands projets, Christian Durantin, Conseiller municipal délégué au suivi des travaux et projets d'urbanisme et Francis Gaumy, conseiller municipal délégué à la logistique et moyens généraux des services techniques municipaux, nous livrent leurs impressions et leurs projets en ce début de mandat.

### Pouvez-vous vous présenter ?

**Christine Lechevallier (CL) :** Je suis retraitée depuis début février et précédemment cheffe de service à la Direction Départementale des Territoires et Cheffe d'agence territoriale. Mon dernier poste, de Cheffe d'agence territoriale m'a conduit sur les terres du Livradois-Forez avec un rôle de conseil, et d'aide à l'émergence des projets auprès des collectivités locales et des élus et ce sur l'ensemble des missions de la DDT (aménagement, urbanisme, environnement).

**Christian Durantin (CD) :** J'ai 62 ans et je suis Beaumontois depuis 25 ans. J'ai terminé ma carrière professionnelle il y a 2 ans comme responsable immobilier d'un site Michelin clermontois.

**Francis Gaumy (FG) :** A mon tour de me présenter. Je suis également retraité. J'ai occupé les fonctions de responsable d'une société de service (location de véhicules industriels). Il s'agit de mon deuxième mandat en tant qu'élu beaumontois.

### Pourriez-vous nous préciser vos missions et délégations respectives ?

**CL :** Au sein de l'équipe, je suis en charge de l'urbanisme et des grands projets. Mes missions consistent, avec mes collègues, à conduire la réflexion quant à l'aménagement du territoire communal, en concertation avec les acteurs locaux et les Beaumontois. Ce travail nous le faisons en veillant bien entendu au développement harmonieux de la commune. Cela se traduit notamment par le soin que

nous portons aux documents d'urbanisme comme par exemple le Plan Local d'Urbanisme qui a été relancé afin d'être au final présenté par Clermont Auvergne Métropole en fin d'année 2021.

Derrière ce type de document très technique se dessine le Beaumont de demain. C'est un travail passionnant qui amène à s'interroger sur des sujets variés comme les projets d'aménagement en particulier celui du centre-ville ou à la politique de l'habitat avec la planification de nouveaux logements afin de répondre aux exigences réglementaires. Je suis également en charge de la politique foncière, des questions d'accessibilité des établissements recevant du Public, bref, autant de sujets complémentaires et stratégiques.

**CD :** En ce qui me concerne, j'assume plus particulièrement le suivi des travaux et des projets d'urbanisme. Ces missions me conviennent parfaitement et s'inscrivent dans la continuité de ma carrière professionnelle.

**FG :** De mon côté, je m'occupe du parc automobile et de la logistique, des domaines que je connais bien comme je vous le disais il y a quelques instants. Rappelons que nous nous sommes engagés par exemple à remplacer les véhicules obsolètes par des véhicules à énergie propre. Nous avons d'ailleurs fait très récemment l'acquisition d'un utilitaire électrique beaucoup plus écologique que celui dont étaient dotés les services techniques auparavant. Par ailleurs, je m'occupe également des questions relatives au cimetière.

C'est un sujet, en dépit des apparences, particulièrement sensible aux évolutions de la société française.

### Comment avez-vous abordé votre prise de fonction et le début du mandat ?

Depuis notre élection fin juin dernier, et avec l'aide précieuse des services techniques de la ville, nous nous sommes attelés à mener divers chantiers qui doivent contribuer au bien-être quotidien des Beaumontois. Pour autant, il convient de ne pas négliger les besoins du moment.

### Des exemples concrets ?

Bien entendu ! Nous pensons notamment à la rénovation du local des Chabades, à plusieurs aménagements de voiries (rue Claude Debussy, rue du Montant, avenue du Mont-Dore, avenue de l'Europe, rue du Champclos), la création de bureaux au stade de l'Artière pour améliorer le travail des équipes, la proximité et l'accueil des Beaumontois.

Nous sommes également intervenus à différentes reprises sur le Chemin Vert.

Sont également engagés un projet d'enfouissement des réseaux rue Jean Moulin, une étude en partenariat avec Clermont Auvergne Métropole sur l'installation d'un "piège à cailloux", rue Debussy afin d'éviter les débordements d'eaux usées. Cette installation était attendue de longue date par les riverains. Nous avons réussi à faire accélérer les choses.

Des travaux de restructuration au sein de la Maison des Beaumontois vont démarrer avec l'aménagement de vestiaires à l'étage, pour le service Police Municipale, la création d'un bureau d'accueil au rez-

de-chaussée pour améliorer la qualité de service rendu aux associations ainsi que la sécurisation d'un local de stockage en sous sol. Enfin, nous souhaitons améliorer l'utilisation de l'espace dans la partie pôle social/petite enfance.

Pour ce qui est du cimetière, comme l'a souligné Francis Gaumy nous veillons à poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années pour reprendre des concessions abandonnées.

Bref, ce sont autant de dossiers et de chantiers qui contribuent à améliorer la qualité de vie des habitants.

### Quels sont les grands projets à venir ?

Les prochains mois vont voir débuter plusieurs chantiers et projets. Nous avons à cœur d'honorer notre programme électoral.



**SI NOUS AVANÇONS  
PAS À PAS, ENSEMBLE,  
LES RÉSULTATS SERONT  
AU RENDEZ-VOUS**



### Donnez-nous des exemples ?

Il y a par exemple, un sondage géothermique en cours de réalisation au complexe sportif de l'Artière afin de nous permettre d'envisager l'aménagement d'un court de tennis couvert supplémentaire.

Mais il y a bien entendu, vous l'avez sans doute remarqué en passant rue de l'Hôtel de Ville, le projet de réaménagement du centre-ville de Beaumont. La démolition des bâtiments laissés à leur sort depuis de trop nombreuses années est le premier signe de la concrétisation de notre engagement.

Elle permettra de disposer d'un terrain propre et libéré de toute entrave pour imaginer avec les Beaumontois les grandes lignes de leur futur cœur de ville. Les études vont être lancées, nous les conduirons avec et pour les Beaumontois comme le rappellent régulièrement le Maire et notre équipe.

Un autre grand projet nous mobilise : la rénovation complète du groupe scolaire Jean Zay.

Une concertation va être prochainement lancée avec les personnes concernées par le projet (enseignants, personnel communal, parents d'élèves,..). Toutefois, il convient de souligner que la crise sanitaire ne nous facilite pas les choses en la matière. Pour autant, nous ferons preuve de flexibilité et d'inventivité pour recueillir les avis nécessaires.

institutionnels et les hommes de l'art. Chacun a son rôle à jouer et peut apporter sa pierre à l'édifice. C'est rassurant pour eux et pour nous d'échanger, de partager et de se projeter ensemble. Il est bien évident que lorsque la faisabilité administrative et technique sera établie, les riverains seront associés. Tout ne peut pas se réaliser du jour au lendemain. Cependant, si nous avançons pas à pas, ensemble, les résultats seront au rendez-vous.

Comment ne pas également évoquer la place du Parc qui demande à être totalement réaménagée afin de retrouver son attractivité. Une ville se doit d'évoluer avec son temps. Pour cela, nous devons répondre aux nouvelles attentes des habitants et soutenir les commerçants qui s'y trouvent et qui se démènent pour entretenir et développer ce pôle commercial. Là encore, les études débuteront prochainement et tous les acteurs (commerçants, habitants, usagers) seront en temps voulu concertés.

### Le mot de la fin ?

Nous tenons tout d'abord à témoigner de la disponibilité du personnel communal vis à vis des nouveaux élus que nous sommes, et souligner la collaboration fructueuse qui s'est instaurée avec les différents services et les services techniques en particulier. Par ailleurs, il est agréable de travailler au sein d'une équipe municipale soucieuse de mettre en œuvre le plus rapidement possible ses engagements. Et là nous espérons vivement que cette crise sanitaire prenne fin, pour que nous puissions travailler plus sereinement et instaurer plus de proximité avec nos concitoyens et pouvoir enfin programmer des réunions de concertations avec les Beaumontois.



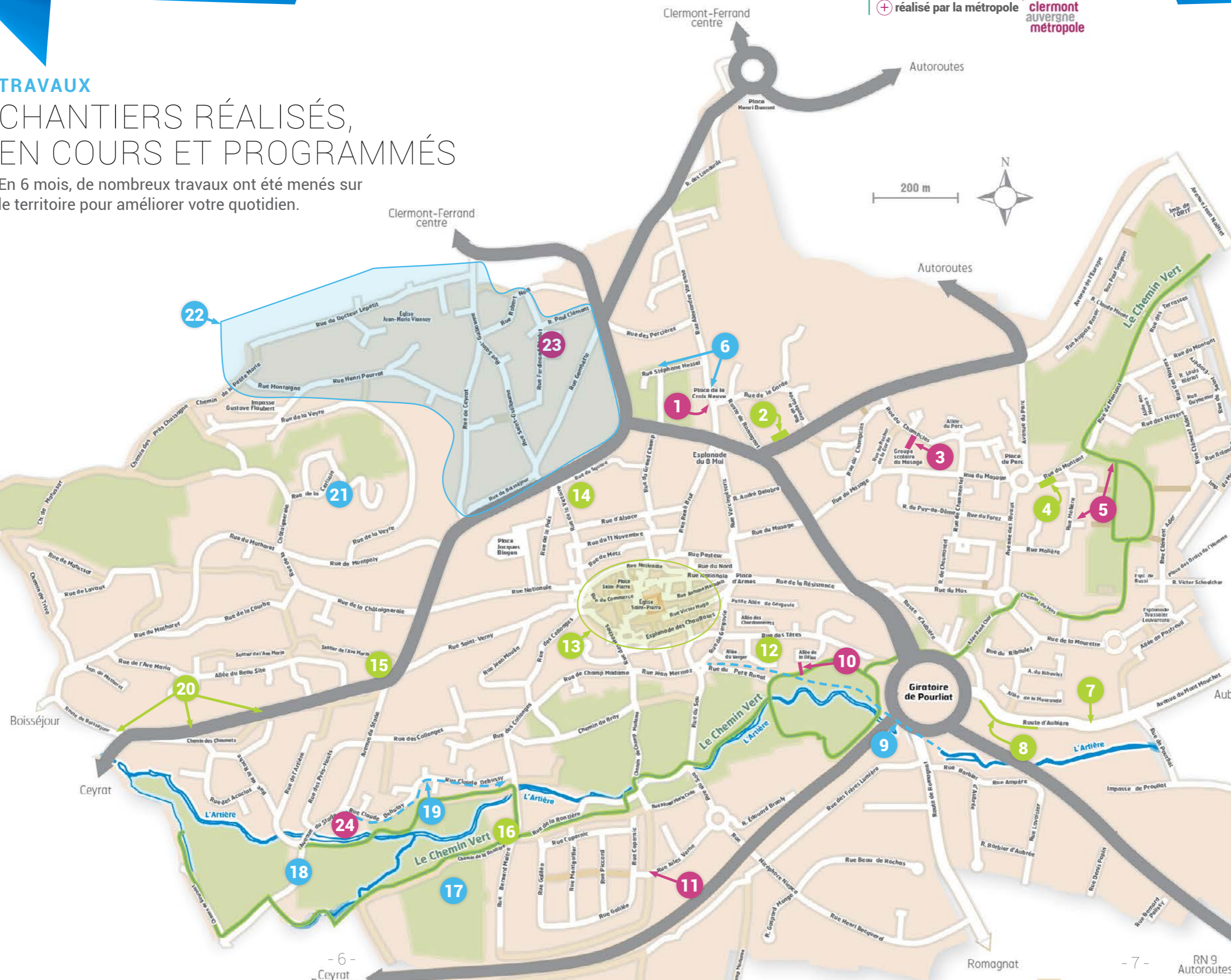
TRAVAUX

CHANTIERS RÉALISÉS, EN COURS ET PROGRAMMÉS

En 6 mois, de nombreux travaux ont été menés sur le territoire pour améliorer votre quotidien.

Légendes

- travaux réalisés
- travaux en cours
- travaux et études programmés
- ⊕ réalisé par la métropole **clermont auvergne métropole**



Liste des projets

- 1 - Pose de mobilier pour protéger un passage piétons **216,00 € TTC ⊕**
- 2 - Création de poches de stationnement (5 places) **14 823,48 € TTC ⊕**
- 3 - Agrandissement du parking de la rue du Champclos **51 900,00 € TTC ⊕**
- 4 - Réfection du revêtement du trottoir (enrobé clair drainant) **11 113,50 € TTC ⊕**
- 5 - Gestion alternative des eaux pluviales - noue : réalisée en régie - puits perdu **3 720,00 € TTC**
- 6 - Étude pour l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- 7 - Mise aux normes d'accessibilité d'un passage piétons **4 110,00 € TTC ⊕**
- 8 - Remise en état du revêtement du trottoir pour faciliter l'entretien des accotements **24 804,58 € TTC ⊕**
- 9 - Réalisation d'un tronçon du collecteur Sud **4 040 000 € TTC ⊕**
- 10 - Réparation de l'escalier **6 120,00 € TTC**
- 11 - Pose de mobilier et réfection du revêtement pour marquer les entrées du chemin et empêcher le stationnement **9 290,63 € TTC ⊕**
- 12 - Aménagement de la placette du Verger **53 810,16 € TTC**
- 13 - Obturation d'ouvertures dans des bâtiments communaux pour limiter la présence des pigeons **20 400,00 € TTC**
- 14 - Réfection des cours et entourage d'arbres **24 600,00 € TTC**
- 15 - Implantation de séparateurs de chaussée pour sécuriser la bande cyclable **11 599,98 € TTC ⊕**
- 16 - Réfection du revêtement du Chemin Vert **12 353,26 € TTC ⊕**
- 17 - Édification d'un pigeonnier contraceptif **20 000,00 € TTC**
- 18 - Étude pour l'aménagement du parking du complexe sportif de l'Artière - levé topo **936,00 € TTC** - diagnostic des réseaux humides : **4 636,50 € TTC** - étude en régie
- 19 - Petits aménagements pour apaiser la vitesse **4 838,75 € TTC ⊕**
- 20 - Mise aux normes d'accessibilité de passages piétons **11 041,32 € TTC ⊕**
- 21 - Stabilisation de terrain. Lancement d'une étude géotechnique **9 000,00 € TTC**
- 22 - Étude d'un plan de circulation comptages routiers : **2 160,00 € TTC** - étude de circulation : en régie
- 23 - Pose de mobilier pour empêcher le stationnement sur trottoir **400,00 € TTC**
- 24 - Mise en place d'un piège à cailloux et d'un dégrilleur : **20 000,00 € TTC**

Depuis le mois de septembre, 4 361 873.53 € ont été investis pour les travaux à Beaumont.





TRAVAUX



3 Agrandissement du parking rue du Champclos

Réfection du revêtement du trottoir avec pose d'un enrobé drainant permettant l'absorption de l'eau dans le sol. Ce revêtement écologique (non toxique et sans solvants) présente également l'intérêt d'être durable et ne nécessite presque aucun entretien.



4



9 Réalisation d'un tronçon du collecteur Sud situé au bassin d'orage

13 Obturation d'ouvertures dans des bâtiments communaux afin de limiter la présence des pigeons dans le bourg



14 Réfection de la cour et entourage d'arbres à l'élémentaire Jean Zay



15 Implantation de séparateurs de chaussée pour sécuriser la bande cyclable

17 Édification d'un pigeonnier contraceptif



19 Aménagements pour apaiser la vitesse rue Claude Debussy

20 Mise aux normes d'accessibilité de passages piétons







**URBANISME**

# Nouveau Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

**Qu'est ce qu'un PADD ?**

Au delà d'un document d'urbanisme réglementaire, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un projet de territoire. Le PADD est la clef de voute du Plan Local d'Urbanisme. Expression du projet politique des élus, ce document présente les grandes orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Ces orientations s'inscrivent néanmoins dans un cadre législatif et réglementaire précis cadrant le champ des possibles au sein du territoire communal tout en permettant à la commune d'intégrer à son développement les grandes orientations stratégiques des



collectivités déployant des politiques d'aménagement à l'échelle de la Métropole ou du Département par exemple.

**De nouveaux objectifs pour le PADD**

La procédure de révision du PLU, démarrée à Beaumont en 2018, accompagnée par le bureau d'études ALTEREO G2C, doit permettre à la commune de mener une réflexion sur le développement futur de la commune. Grâce à un travail méticuleux d'analyses réalisées durant une période de 6 mois, un état des lieux des forces et faiblesses de l'aménagement urbain de la commune a pu être élaboré. Ce dernier a

ainsi pu permettre la mise en lumière des grands enjeux de demain, synthétisés dans un document intitulé le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, autrement dit PADD.

Initialement présenté et débattu en Conseil Municipal le 17 décembre 2019, l'équipe municipale installée en juillet dernier a souhaité, conformément à son programme électoral renforcer de façon mesurée et réaliste l'ambition de la commune en matière d'environnement, d'écologiques, de développement durable, de mobilités douces, de développement économique et commercial, ou bien encore de production de logements adaptés aux besoins des familles beaumontaises. Le nouveau PADD de Beaumont se veut donc

être un document ambitieux, tournant résolument Beaumont vers l'avenir en développant une politique d'aménagement ambitieuse, pragmatique au regard des moyens et des compétences réglementaires dont les communes disposent. Sur la base de ce document, Beaumont déclinera désormais son développement autour de six orientations stratégiques :

**Anticiper et répondre aux besoins de tous en matière de logements**

- Renforcer le rythme de la construction neuve ;
- Assurer la création de logements sociaux ;
- Poursuivre la diversification du parc de logements ;
- Réinvestir le parc de logements vacants.

**Assurer un développement urbain cohérent basé sur des sites stratégiques et faible-consommateurs d'espace**

- Modérer la consommation d'espace tout en assurant la qualité des projets ;
- Lutter contre l'étalement urbain.

**Répondre aux besoins de proximité des populations en matière d'équipements, d'activités et de commerce**

- Assurer la bonne adéquation entre équipement et population ;
- Préserver et développer une activité commerciale sur le territoire ;
- Renforcer l'attractivité économique du territoire.

**Améliorer la qualité du réseau viaire et repenser la mobilité**

- Tendre vers une mobilité plus durable ;

- Repenser le réseau viaire et la voirie de manière qualitative ;
- Prendre en compte la problématique du stationnement.

**Assurer la qualité urbaine du territoire et maintenir son cadre de vie**

- Assurer la qualité des espaces publics ;
- Préserver les caractéristiques paysagères du territoire vecteur d'un cadre de vie apaisé ;

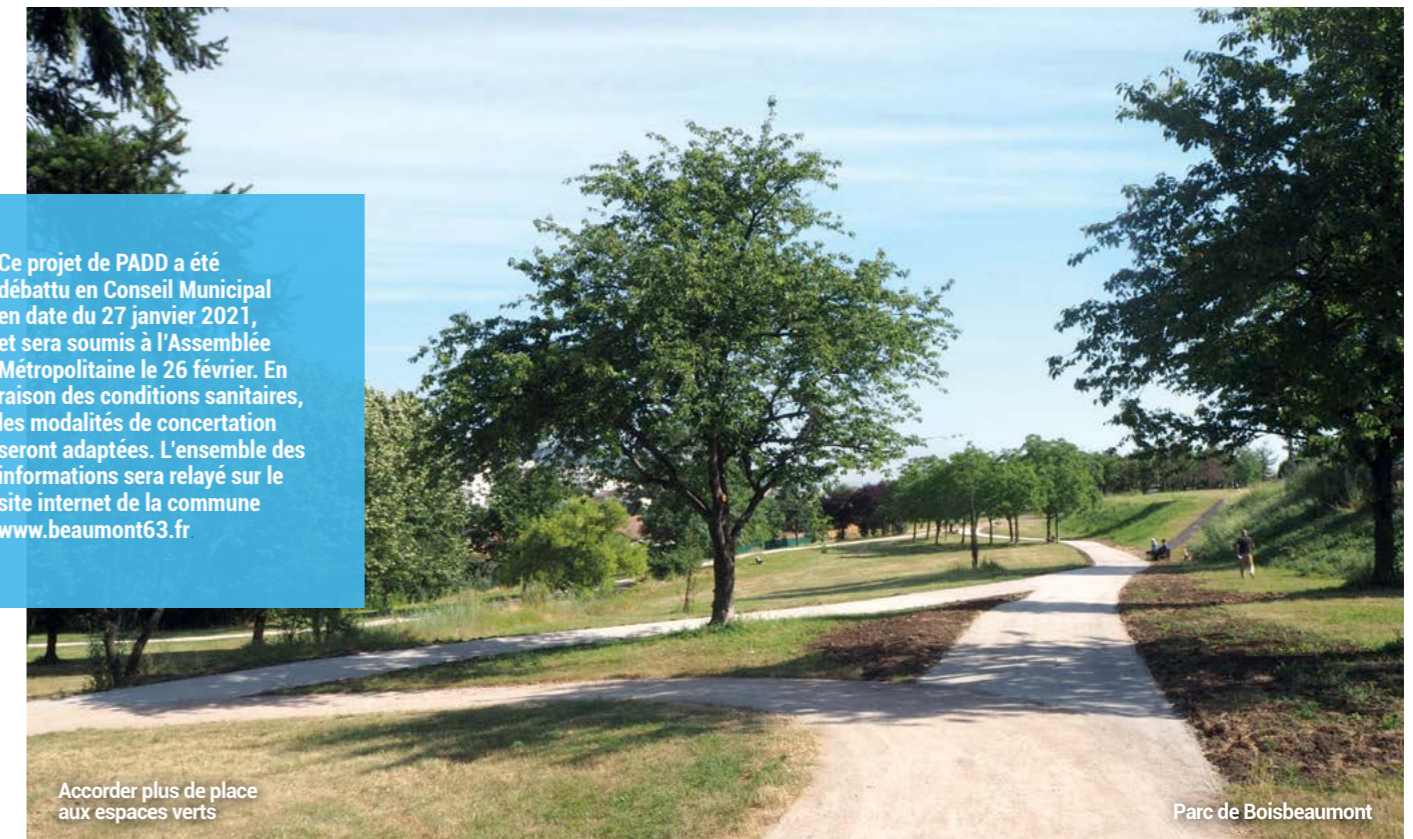
**Limiter l'impact écologique du développement urbain de demain**

- Préserver la sensibilité écologique du territoire ;
- Promouvoir un développement éco-responsable ;
- Tenir compte des risques dans le développement urbain de demain.

**Calendrier prévisionnel**



Ce projet de PADD a été débattu en Conseil Municipal en date du 27 janvier 2021, et sera soumis à l'Assemblée Métropolitaine le 26 février. En raison des conditions sanitaires, les modalités de concertation seront adaptées. L'ensemble des informations sera relayé sur le site internet de la commune [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)



Accorder plus de place aux espaces verts

Parc de Boisbeaumont





## GRAND PROJET

# LA RESTRUCTURATION DU CENTRE-VILLE : DU PROJET AU CONCRET

Projet emblématique du programme de l'équipe emmenée par le candidat Jean-Paul CUZIN, désormais Maire de Beaumont, la restructuration du centre-ville de Beaumont c'est parti !

Ce projet majeur qui s'étalera sur plusieurs années permettra aux Beaumontois de disposer d'un "vrai" centre-ville, attractif, plus dynamique, intergénérationnel, convivial et davantage tourné vers les mobilités douces et respectueux de l'environnement.

Telles sont les grandes lignes directrices que l'équipe municipale souhaite donner à ce projet d'envergure.

Après une première étape consistant à démolir les « verrues urbaines » qui dégradent depuis bien trop longtemps l'image de notre commune, une seconde phase pourra débuter pour recueillir les avis, les idées et les souhaits des Beaumontois afin de les impliquer concrètement dans ce projet.

Partageons ensemble les principales questions/réponses que vous nous avez adressées :

### 1. Pourquoi un tel projet ?

Les maisons rue de l'Hôtel de Ville étaient taguées et abandonnées depuis 2013, nuisant ainsi à l'image de Beaumont. Le centre-ville et ses espaces publics sont peu qualitatifs aujourd'hui. La place accordée à la voiture individuelle est trop importante et la sécurité des piétons peu satisfaisante.

### 2. Pourquoi le projet démarre-t-il maintenant ?

C'est une priorité pour la municipalité qui souhaite redynamiser et créer un véritable centre-ville : plus dynamique, plus attractif, plus convivial et plus vert.

### 3. Comment la première phase du chantier (démolition) est-elle programmée ?

Le chantier a débuté en janvier 2021 et se poursuivra jusqu'en juillet 2021. Cela explique la neutralisation du trottoir d'un côté de la rue de l'Hôtel de ville afin d'assurer la sécurité de tous. Des mesures seront par ailleurs prises pour limiter la poussière. Le chantier ne sera pas actif le week-end.

### 4. Les travaux de désamiantage sont-ils dangereux pour les riverains ?

Non, ils sont réalisés par des professionnels agréés ce qui garantit la sécurité des intervenants et des riverains. Les déchets seront acheminés vers un centre de traitement spécialisé.

### 5. Pourquoi faut-il accélérer la construction des logements dans le centre et sur Beaumont en général ?

Beaumont a perdu près de 200 habitats en 10 ans. L'attractivité de la commune doit être développée notamment par la construction de

logements adaptés aux ressources de toutes les familles.

### 6. Quelles sont les grandes lignes directrices et l'ambition générale du projet ?

Il est indispensable, de favoriser l'implantation de lieux de vie et de facilités pour les Beaumontois : commerces, services, brasserie, marchés... La construction d'une résidence-services-seniors est attendue tout comme des équipements dédiés aux nouvelles mobilités : station C-Vélo, bornes de recharge pour véhicules électriques. Un espace mémoriel est également à envisager.

### 7. Le Quartier de l'Hôtel de Ville de Beaumont va-t-il être bétonné ?

Au contraire, ce projet a pour ambition de valoriser le centre-ville, notamment par un traitement paysager des espaces publics. La qualité des espaces verts sera pensée pour en assurer une gestion éco-logique.

### 8. Ce projet est-il « ficelé » ?

Pas du tout ! Seules les grandes lignes figurant dans le programme électoral du Maire guident le démarrage de la réflexion. Pour le reste, les habitants seront partie prenante.

### 9. Et l'éco-logique dans tout ça ?

Ce projet sera exemplaire en intégrant les dernières règles et

enjeux environnementaux. Par ailleurs, ce chantier fera l'objet d'un suivi très avancé de la gestion et réutilisation des matériaux issus de la démolition. Par exemple, 91% des matériaux issus des maisons détruites seront recyclés !

### 10. A terme, ce projet aura-t-il un impact sur la circulation ?

Oui mais positif ! L'objectif est de pacifier la circulation sur la rue de l'Hôtel de ville et au delà, en favorisant les modes de déplacement doux tout en permettant à chacun de faire des courses facilement.

### 11. Comment les riverains et les Beaumontois vont-ils être associés à la démarche ?

Des opérations de concertation seront organisées. Il faudra être inventif du fait de la situation sanitaire complexe.

### 12. Et après la démolition des maisons que va-t-il se passer ?

Parallèlement à la démolition, des concertations avec les habitants seront lancées. Puis viendra le temps des études, de septembre à décembre 2021 afin de présenter le projet retenu début 2022 et démarrer le chantier dans la foulée.

Retrouvez toutes les informations et suivez l'avancée du projet sur le site de la ville : [www.beaumont.63.fr](http://www.beaumont.63.fr)

## NUISIBLES

# CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Comme chaque année au retour des beaux jours, les chenilles processionnaires quittent leur nid pour s'enfouir dans le sol.

Ces chenilles présentent un grave danger pour la santé publique (démanagements, réactions allergiques oculaires, respiratoires chez l'homme et les animaux).

Pour éradiquer ces colonies, les propriétaires et locataires relevant la présence de chenilles processionnaires dans leurs végétaux doivent impérativement prendre toutes les mesures nécessaires.

Avant fin février, les propriétaires ou locataires, de parcelles où sont implantés des arbres (pins, sapins, cèdres infestés...) sont tenus de supprimer soit par produits appropriés homologués, soit mécaniquement ou par piégeage avec incinération ou tout autre moyen adapté, les cocons élaborés par les chenilles processionnaires.

A cette occasion toutes les précautions nécessaires devront être prises (port de lunettes,

masque, pantalon, manches longues).

### Les modes de traitement principalement préconisés

#### Les luttes mécaniques

- Couper les rameaux porteurs de cocons (avec sécateur ou échenilloir à longue perche) et brûler les nids.

- L'éco-piège : installer un éco-piège autour du tronc de l'arbre infesté puis brûler le sac dans lequel les chenilles se sont enfouies.

Ces opérations sont à réaliser en hiver, avant fin février.

#### La lutte biologique

- Piège à phéromones : installer le piège fin mai, début juin juste avant la sortie des papillons à 2m de hauteur. Dans le piège, mettre en place le



Cocon de chenilles processionnaires

sachet collecteur et le diffuseur (période d'efficacité : 200 jours) qui va propager des phéromones sexuelles (le même que secrètent naturellement les femelles papillons) afin d'attirer les mâles adultes dans le piège. Les papillons ne peuvent plus ressortir et tombent dans le sachet collecteur.

Les pièges doivent ensuite être retirés en septembre, nettoyés, stockés. Il peuvent être réutilisés pour l'année suivante.

- Installation de nichoirs à mésanges : la mésange char-

bonnière est un prédateur de la chenille processionnaire. Elles se nourrissent des chenilles. Il s'agit donc d'un autre moyen naturel pour limiter l'infestation de chenilles.

#### La lutte écologique

Privilégier la plantation d'autres arbres que les pins. Afin d'assurer une lutte efficace et dans les règles de l'art, l'intervention de professionnels qualifiés et disposant de produits homologués est vivement recommandée.

La lutte contre ces organismes nuisibles est obligatoire.



Techniciens et expert procèdent au diagnostic de chaque arbre

## PATRIMOINE ARBORÉ

# UN DIAGNOSTIC EN COURS

Chaque année, un inventaire des arbres est réalisé par les services techniques de la Ville.

Cet inventaire répertorie les 2 632 arbres (arbres d'alignement, parcs, aux abords des bâtiments communaux) présents sur la commune et

permet un suivi régulier, notamment des arbres considérés comme dangereux ou malades.

Pour ce faire, depuis janvier, un expert arboricole intervient sur la commune afin d'évaluer l'état sanitaire (partie aérienne et racinaire) de 120 arbres.

Un rapport technique avec des préconisations sera établi afin de programmer des interventions (élagage, abattage, ...) pour les semaines, mois ou années à venir.



**NOUVEAU**

**ENGAGEMENT**

**Une charte éthique des élus du Conseil municipal de Beaumont**

Le code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit une charte de l'élu local (article L. 1111-1-1), dont le maire doit donner lecture juste après son élection et celle de ses adjoints lors du conseil municipal d'installation. Elle dispose que les élus locaux exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques qu'elle précise.

En complément des dispositions et formulations stipulées dans la charte de l'élu, les membres de la Commission démocratie implicite ont travaillé à une charte éthique des élus de Beaumont pour aller encore plus loin et renforcer les liens

**de confiance entre les élus et les habitants.** Ainsi, chaque élu signataire de la charte éthique s'engage personnellement à respecter les principes de respect, de transparence, de courtoisie et d'exemplarité. La charte éthique a été approuvée lors du Conseil municipal du 9 décembre 2020 (29 voix pour et 4 contre).

Un comité de suivi sera prochainement créé afin de garantir la bonne application des dispositions précisées dans la charte. Elles sont détaillées en 14 points consultables sur le site de la ville : [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)

**NOUVEAU**

**CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ**

Pour la municipalité, favoriser la démocratie locale en incitant les Beaumontois(es) à s'impliquer dans la vie de la commune est primordial. Dans ce cadre, elle a souhaité donner la parole aux enfants et les associer pour participer à la vie de leur commune. Pour cela, un Conseil Municipal des Enfants a été mis en place pour permettre ainsi aux plus jeunes d'appréhender la pratique de la vie citoyenne, pour encourager des initiatives civiques, mais également pour les sensibiliser au fonctionnement d'une collectivité. Cette démarche s'adressait à tous les élèves de CM1 et CM2, scolarisés à Beaumont. Après une présentation du projet, les

enfants ont fait acte de candidature mi-janvier et ont réalisé leur campagne électorale. Les élections se sont déroulées le 22 janvier, dans les conditions réelles d'un scrutin, avec isolements, bulletins de vote et urnes. Le dépouillement s'est tenu dans la même journée et les résultats proclamés. 28 enfants ont été élus (14 du groupe scolaire Jean Zay et 14 du groupe scolaire du Masage), en respectant la parité. L'installation du premier Conseil Municipal des Enfants s'est tenue le 3 février. A chaque étape, les élus de la commune ont guidé les candidats ainsi que les électeurs et vont poursuivre l'accompagnement de cette nouvelle instance. A suivre...

**SÉCURITÉ**

**UNE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE ET DE PROXIMITÉ**

Garantir la sécurité et l'ordre public est l'une des priorités de la nouvelle municipalité. Pour cela, conformément aux engagements du Maire, le ser-

vice de Police Municipale s'est dernièrement étoffé de deux policiers supplémentaires, portant ainsi l'effectif de ce service de 3 à 5 agents. Grâce à cette nouvelle orga-

nisation, la Police Municipale beaumontoise dispose désormais des moyens adaptés pour travailler en horaires décalés, aller à la rencontre des Beaumontois, mettre en

œuvre des actions de prévention et organiser des patrouilles ciblées ou aléatoires plus nombreuses. Nouveauté : pour renforcer encore davantage l'accès de la population à la Police Municipale et porter un regard attentif sur la vie quotidienne de la Maison des Beaumontois, Le poste de Police sera désormais situé au premier étage de cet équipement municipal très fréquenté.

**Contact :**  
**Police Municipale :**  
**Maison des Beaumontois**  
**21, rue René Brut**  
**04 73 28 86 86**  
**06 88 13 24 08**  
**06 08 21 98 78**  
**police-municipale@beaumont63.fr**



Patrouille sur le marché, le samedi matin



**SANTÉ PUBLIQUE**

**SAISINE DES OPÉRATEURS DE TÉLÉPHONIE MOBILE ET MORATOIRE SUR LA 5G**

Les évolutions technologiques de la société contribuent généralement à améliorer la vie quotidienne et à rendre des services à l'Homme qu'il n'était pas possible d'imaginer quelques années auparavant. Pour autant, le progrès technologique ne peut se faire sans garanties, notamment en matière de santé publique.

**Le maire a saisi les opérateurs et alerté les autorités**

Accompagner le changement ne peut se faire dans n'importe quelles conditions notamment en

matière de santé publique. C'est pourquoi, particulièrement attentif à la santé des Beaumontois, le Maire de Beaumont est intervenu auprès des opérateurs de téléphonie, du Préfet du Puy-de-Dôme, du Président du Conseil régional, du Président du Conseil départemental, du Président de Clermont Auvergne Métropole, des parlementaires de Beaumont et du Directeur de l'ARS, pour leur faire part du taux d'exposition élevé aux ondes (mais légal) dans le Centre Bourg et obtenir le plus rapidement possible une baisse des fréquences des antennes relais dont l'installation

a été autorisée par les deux précédents Maires. Pour disposer d'une analyse fine de la situation sur l'ensemble de la commune, la municipalité a par ailleurs diligenté une étude afin que des mesures fiables, qui seront réalisées par un organisme indépendant puissent préciser le taux d'exposition aux ondes dans l'ensemble des bâtiments publics communaux (écoles, crèches, administration etc.). Les résultats seront rendus publics une fois connus afin de prendre, le cas échéant, les dispositions qui s'imposent.

**Pour Beaumont, la 5G, c'est « non » pour le moment**

Suite à l'ouverture des enchères d'attribution des bandes de fréquence de la 5G, par le gouvernement, dont les études sur la nocivité ne sont pas rendues et dont l'utilité même a été remise en question par la Convention Citoyenne pour le Climat, le Conseil Municipal réuni le 9 décembre 2020, a voté à l'unanimité un vœu demandant un moratoire sur la 5G. Ce dernier sera transmis aux autorités compétentes. Dossier à suivre...

**STATIONNEMENT**

**LES ZONES BLEUES**

Afin de faciliter le stationnement dans certains secteurs de la commune pour soutenir l'activité économique locale, la Ville de Beaumont a décidé de réactiver les zones bleues.

**C'est quoi une « zone bleue » ?**

Il s'agit d'une zone où le stationnement est gratuit mais limité dans la durée (à 1 h 30 à Beaumont). Ce dispositif a pour objectif de favoriser une meilleure rotation des véhicules.

**Quelles règles en « zone bleue » ?**

Tout conducteur qui stationne son véhicule en zone bleue, doit simplement apposer en évidence derrière son pare-brise, un disque de contrôle de la durée de stationnement conforme au modèle réglementaire (disque bleu), indiquant l'heure d'arrivée. Cette règle s'applique du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanches et jours fériés. Le non-respect de la durée autorisée, de même que

l'absence de disque ou sa non-lisibilité, sont passibles d'une amende de 2<sup>e</sup> classe (article R. 417-3 du Code de la route), soit une amende de 35 €. Ne sont pas concernés par les règles de la zone bleue les usagers détenteurs d'une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées.

**Où sont situées les zones bleues à Beaumont ?**

Les zones bleues sont actuellement situées aux abords des commerces (Grand Champ



À Beaumont, pas d'horodateur mais de simples zones bleues.

– place du Parc – avenue du Mont-Dore) et des principaux bâtiments communaux (Mairie - Maison des Beaumontois). Le périmètre des zones bleues est toutefois amené à évoluer dans les mois qui viennent.



SOCIAL  
SOCIAL  
SOCIAL  
SOCIAL

+ **clermont  
auvergne  
métropole**

## INITIATIVE MISE EN PLACE D'ATELIERS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté, une action de lutte contre la fracture numérique a été engagée par Clermont Auvergne Métropole. Le CCAS de Beaumont sera partenaire de cette initiative en accueillant des ateliers à destination des personnes en difficulté face à une tâche numérique : utilisation d'une messagerie, accès aux droits, navigation internet etc. Le collectif MedNum63 assurera ces ateliers de médiation

numérique gratuits et ouverts à toutes et tous sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole.

**Sur rendez-vous à partir du 3 mars prochain, le mercredi matin à la résidence des Chabades, 1, rue de Charade de 9h à 12h.**

**Merci pour convenir d'un rendez-vous, de contacter l'animateur Sébastien Jolivet au 07 62 65 11 88.**

### RAPPEL



**PLATEFORME D'APPELS SPÉCIALE COVID**  
**CCAS de Beaumont**  
**04 73 15 15 93**  
**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**8H-12H ET 13H-16H**

-  **Ecouter et renseigner** (hors avis médical)
-  **Soutenir et faciliter le quotidien** des Beaumontois vulnérables ou isolés
-  **Proposer des services** (courses, accompagnement rendez-vous médicaux, pharmacie...)
-  **Orienter vers les services adaptés**

Témoign ou directement concerné(e) par une situation d'isolement ou de détresse, **contactez-nous.**

 [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)  **Protégez-vous et protégez les autres** 

 VILLE DE BEAUMONT 63

## CANTON LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Le SSIAD est un service de soins infirmiers qui intervient au domicile des patients des trois communes de Beaumont, Ceyrat et Saint-Genès-Champanelle. Gérée par un syndicat intercommunal, l'équipe du SSIAD est composée d'un infirmier coordinateur, d'une adjointe administrative ainsi que de 8 aides soignant(e)s. Les missions du SSIAD sont les suivantes :  
- Assurer sur prescription médi-

cale des soins infirmiers et d'hygiène générale à des personnes dépendantes ;  
- Suppléer de façon transitoire ou à long terme, une perte d'autonomie ;  
- De retarder l'institutionnalisation ;  
- De favoriser le retour à domicile ;  
- D'accompagner les fins de vie, en relation avec les diverses structures d'hospitalisations à domicile et en collaboration avec les infirmiers libéraux. Il s'agit d'un service public, gratuit et sans conditions de ressources.

Les visites à domicile peuvent avoir une fréquence de un à plusieurs passages par jour selon les besoins. Service précieux, particulièrement en cas de sortie d'hospitalisation ou de pathologie invalidante, le SSIAD s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans ou handicapées. Il dispose aujourd'hui d'une autorisation de 38 places. Son rôle va au-delà des soins et de l'aide au confort pour le maintien à domicile ; il constitue l'un des maillons du lien social



et apporte un soutien psychologique dont l'importance est encore plus vitale pour les plus fragiles en cette période difficile.  
**Pour contacter le SSIAD : 04 73 61 46 87**



VIE CULTURELLE  
VIE CULTURELLE  
VIE CULTURELLE

## INÉDIT SEMAINE DE DÉCOUVERTE DES MUSIQUES ACTUELLES

Les activités pédagogiques du Tremplin s'élargissent pour aujourd'hui permettre à des futurs professionnels de la culture de proposer des actions et pourquoi pas éveiller certaines vocations chez les adolescents beaumontois(es)..

Chaque après-midi, du 8 au 12 février, de 14h à 17h, le Tremplin ouvrira ses portes à douze jeunes adolescents pour un accès à l'ensemble de ses locaux ; de la scène aux coulisses, des loges aux studios de répétition. Des activités ludiques et créatives leurs seront proposées : du son à la lumière, en passant par la scénographie, l'organisation d'un concert n'aura plus aucun secret pour eux ! Pour l'occasion, Delayre, jeune artiste émergent de la scène clermontoise, sera

présent pour co-animer cette semaine et proposer aux participants des ateliers de création sonore inédits. Depuis la fondation du duo Ultraviolet aux côtés de Romane Santarelli en 2017, Louis Delayre n'a eu de cesse d'explorer les mélanges possibles entre la musique électronique et les diverses influences musicales qui l'ont nourri. Mais c'est bien au moment de la création de son studio d'enregistrement et de production musicale Talk Back

Music en 2019, qu'il affirme son processus créatif en produisant pour d'autres artistes, réalisant ainsi plusieurs EP et single, ainsi que différentes bandes originales destinées à des documentaires. Le studio devient alors un laboratoire à tester ses idées, un atelier depuis lequel Louis dessine les contours de son futur projet artistique en solo : Delayre. Sous ce nouvel alias, Louis Delayre déploie des textes en Français sur

une instrumentation électronique élégante, à la croisée de chemins empruntés par Thom Yorke ou RY X. La fin de cette semaine découverte sera marquée par un showcase de Delayre à destination des jeunes participants (qui auront eux aussi une place dans l'organisation de ce concert !)





Depuis bientôt un an, nous traversons une période inédite et difficile. Le secteur de la culture est particulièrement touché car la restitution des spectacles ne peut avoir lieu. Cependant, le travail continue, les équipes demeurent créatives et motivées et les artistes apprennent à travailler autrement.

## INTERVIEW

# ARTISTES ÉMERGENTS

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement, le Tremplin a souhaité présenter quelques artistes émergents de la scène locale qui auraient dû se produire en concert.

### THÉ DANSANT

NILS CHEVILLE, JEUNE GUITARISTE ET COMPOSITEUR CLERMONTOIS

#### Parle-nous de ton projet :

Je suis compositeur sur pas mal d'instruments et j'ai décidé de monter un projet avec beaucoup de monde, sur le dernier album nous sommes 19 musiciens ! J'écris des textes pour différents artistes et là j'ai voulu créer un projet pour pouvoir remonter sur scène.



sortie au Tremplin dès qu'on le pourra. En attendant, on peut le retrouver en écoute sur Youtube et on peut l'acheter sur Bandcamp ([www.nilschevilleandthedansant.bandcamp.com](http://www.nilschevilleandthedansant.bandcamp.com)).

#### C'est quoi la vie d'un groupe pendant une crise sanitaire comme celle que nous vivons aujourd'hui ?

Ce n'est pas évident pour tout le monde,

on le vit tous un peu différemment. On arrive à se retrouver pour travailler, et on le fait beaucoup par correspondance aussi. De manière générale, je crois que la motivation et la création commencent à chuter chez tout le monde. Ça nous met un coup, on se demande à quoi bon faire tout ça. Mais il y a aussi du positif, ça nous permet de faire pas mal de studio puisqu'on a plus de temps.

### OGINO

GROUPE CLERMONTOIS D'ELVIRE ET KÉVIN



#### Parlez nous de votre projet :

Elvire : Ogino est un groupe qui existe depuis 11 ans. À la base c'était un duo guitare (Kévin) – batterie (Elvire) et au bout de deux ans, Mathieu nous a rejoint à la basse et à la contrebasse. C'est un trio instrumental dans un style math rock sans chant.

Kévin : On peut qualifier notre musique de « complexe » rythmiquement, mais l'idée est qu'elle reste accessible à tous, et surtout on veut faire la musique qui nous plaît !

#### Des actualités en ce moment ?

Kévin : L'idée du projet, au-delà de faire de la musique c'est aussi de proposer un univers artistique personnel, par exemple on apporte un soin particulier à tout ce qui est CD ou vinyle. On a sorti un album il y a 2 ans et il y a tout un concept autour de nos pochettes. Pour réaliser le boîtier du CD, on a peint un immense tableau sur du bois de hêtre et chaque pochette est un morceau de ce tableau.

Elvire : La dernière nouveauté est la sortie de

notre vinyle. On avait organisé au printemps dernier une tournée de promotion en Europe et on devait faire sa sortie officielle au Tremplin. On a aussi tourné un clip cet été qui devrait sortir prochainement.

#### C'est quoi la vie d'un groupe pendant une crise sanitaire comme celle que nous vivons aujourd'hui ?

Elvire : On essaie de trouver du positif dans cette situation. On a un peu plus de temps pour se voir et on continue à composer, on travaille sur un futur disque. On essaie de ne pas se laisser abattre et on favorise le studio.

## COURT MÉTRAGE

# L'ÉCOLE VA AU CINÉMA - ÉDITION 2021

MANIFESTATION QUI AURAIT DÛ AVOIR LIEU

Chaque année, en partenariat avec le Festival du Court-Métrage de Clermont-Ferrand, la Ville de Beaumont programme en direction des groupes scolaires du Masage et de Jean Zay, des séances de « L'école va au cinéma ».

À travers des films d'animation, des fictions du monde entier, adaptés à chaque tranche d'âge, les enfants peuvent découvrir différents thèmes où les animaux tiennent souvent le premier rôle pour évoquer par exemple le partage, l'amitié, l'humour, la musique, le spectacle ; découvrir la vie des enfants à travers la planète mais aussi aborder bien d'autres sujets d'actualité.

Ces projections offrent la possibilité aux enfants d'aiguiser leur regard et leur sens critique, le temps d'une séance qui varie de 45 minutes à 1 heure.

Dans le cadre de la 43<sup>ème</sup> édition du Festival du Court Métrage, des séances avaient été programmées en concertation avec les directeurs des écoles en respectant les préconisations liées à la crise sanitaire. Les programmes élaborés étaient accessibles à partir de 3 ans pour les maternelles et de 7 ans pour les élémentaires et concernaient les 721 élèves de la commune.

Malheureusement, ces projections ont dû être annulées.



### Festival du Court Métrage

Une version en ligne pour l'édition 2021

Cette année, le Festival a proposé aux festivaliers l'accès à l'intégralité du catalogue en streaming. Ils ont été nombreux à profiter des 212 films proposés sur la plateforme de visionnage pour cette 43<sup>e</sup> édition.



## ENSEMBLE, PROCHES ET SOLIDAIRES.

### GROUPE DE LA MAJORITÉ Beaumont avec vous

Jean-Paul CUZIN  
Aurélien BAZIN  
Aline FAYE  
Patrick NÉHÉMIE  
Christine LECHEVALLIER  
Damien PESSOT  
Martine MEZONNET  
Michel PRÉAU  
Patricia REMY  
Philippe ROCHETTE  
Guy PICARLE  
Nadine DAMBRUN  
Josiane MARION  
Francis GAUMY  
Christian DURANTIN  
Hervé GRANDJEAN  
Agnès ANDAN  
Véronique KOUIDER  
Valérie BERTHEOL  
Yaëlle MATHIEU-PEGART  
Béatrice STABAT-ROUSSET  
Jean-François VIGUES  
Vivien GOURBEYRE  
Laura KLIJN

L'année 2020 achevée, notre attention est désormais tournée vers 2021 durant laquelle nous engagerons d'importants projets. Malgré les difficultés, nous avons mis notre énergie pour d'ores et déjà réaliser un certain nombre de nos engagements et en impulsant des changements pour que notre **Ville retrouve sa vitalité qu'elle mérite.**

Pour cela, nous avons su montrer en 2020 combien nous sommes **"Ensemble, proches et solidaires"** de chacun d'entre vous.

### ENSEMBLE

En collaboration avec les commerçants, nous avons encouragé **l'esprit de Noël** en distribuant des sapins afin d'égayer les rues de notre Ville.

Nous avons tenu notre engagement en proposant une **Charte éthique** pour 2020-26. Grâce à un travail constructif en commission puis en Conseil Municipal avec le groupe UNI.E.S nous avons pu faire évoluer et amender le texte afin qu'un consensus soit trouvé. Nous regrettons que le groupe AIMER BEAUMONT n'ait pas pris délibérément part à cette réflexion et se soit abstenu en séance.

Nous sommes **en train de réunir les conditions pour entamer, avec méthode, la mutation du quartier cœur de ville** pour le rendre plus accueillant et dynamique. **Ce projet nous le ferons ENSEMBLE.** Après plus de deux mandats d'immobilisme place à l'action pour faire disparaître rapidement de véritables « verres urbains ».

### PROCHES

Avec deux recrutements récents, la Police Municipale est désormais au complet avec 5 agents. Grâce à cette évolution, nous répondons aux besoins des Beaumontois et permettons aux agents d'effectuer des missions de proximité qu'ils n'étaient pas en mesure de réaliser jusqu'à présent.

Nous avons lancé des travaux d'amélioration du cadre de vie des habitants en luttant contre la **prolifération historique des pigeons** dans le Centre Bourg. Nous sommes également intervenus avec fermeté pour qu'une **baisse des émissions d'ondes électromagnétiques** des antennes de téléphonie (autorisées par les précédents Maires) soit rapidement réalisée par les opérateurs. A suivre...

Malgré la COVID 19 nous avons maintenu le banquet de Noël des aînés en faisant preuve d'inventivité. Une forte mobilisation de bénévoles ainsi que des agents du CCAS ont contribué au succès de cette opération de **livraison à domicile des repas festifs.** Merci.

Nous avons été proactifs dans l'opération de **dépistage massif de la COVID-19** impulsée par la Région. Beaumont a été l'un des plus gros centres de la Région avec plus de 560 tests en 2 jours. Nous n'aurions jamais réussi ce défi sans le soutien et la confiance des acteurs de la commune et du canton pour cette journée : les médecins, infirmiers, pharmaciens, sapeurs-pompiers, étudiants infirmiers, bénévoles, cadets de la Gendarmerie ainsi que l'ensemble des services de la

collectivité. Merci. Ensemble nous sommes plus forts !

### SOLIDAIRES

Pour protéger nos élèves, nous avons doté les enfants des écoles primaires de masques. Au total plus de 1000 masques pédiatriques jetables et 1500 masques lavables (une majorité confectionnée par une artisane de notre commune) ont été distribués à nos enfants.

Un **fond d'aide exceptionnel COVID-19 (30 000€)** a été constitué pour les associations, artisans et commerçants en difficulté. Après étude de la commission d'attribution des aides, composée d'élus ainsi que de Beaumontois, nous pouvons être fiers de soutenir 17 entreprises et 1 association. Les crédits non consommés seront reportés pour toute urgence économique identifiée.

Informés par le Préfet, fin décembre 2020, nous avons été **surpris que notre commune fasse l'objet d'une amende** faute d'avoir respecté ses engagements triennaux en matière de logements sociaux. Beaumont est la seule commune du département dans cette situation. Pour autant, nous assumerons cet héritage du Maire précédent.

**En 2021, ensemble, nous serons donc encore plus proches et solidaires pour répondre à vos attentes. Que de l'action, que du pragmatisme et des résultats.**

Le reste n'a finalement que peu d'importance pour nous.

Belle et heureuse année 2021 !

### GROUPE UNI.E.S pour Beaumont Hélène VEILHAN Olivier DEVISE Dominique MOLLE Marie-Laure LANCIAUX François ULRICH

Tout le monde a vu les grandes banderoles (à quel coût?) sur les maisons qui vont être détruites rue de l'Hôtel de Ville : Ensemble, préparons l'avenir de Beaumont. Voilà une bonne idée !

SAUF, que les actions de la majorité depuis juillet nous obligent à penser qu'il ne s'agit que d'une opération de communication : **la "démocratie implicative" est en réalité un "zéro démocratie".**

**Car le Conseil Municipal n'a même pas été informé du début des travaux, encore moins de leur coût et des objectifs.** Simultanément, Clermont Auvergne Métropole lance son projet « inspiRe, un nouveau souffle pour nos mobilités ». **Il est impératif de saisir cette opportunité pour**

**repenser les flux de circulation**, les circuits de bus et les mobilités douces sur notre commune. Donc d'intégrer tous les travaux pouvant être structurants dans un projet urbanistique élaboré avec l'ensemble des Beaumontois.e.s. **Chacun.e, et l'exécutif en particulier, doit avoir conscience que si l'ensemble route de Romagnat – rue de l'Hôtel de Ville – avenue du Mont-Dore n'est pas modifié dans le cadre de ce projet, Beaumont restera une ville de transit et la circulation automobile sa principale nuisance.** Continuer, comme la majorité précédente, à construire quelques logements ici, d'autres là, sans vision globale, hypothéquerait l'avenir de notre commune pour des décennies. Nous serons force

de proposition et nous appelons tous les Beaumontois.e.s à s'investir dans toutes les instances possibles.

Autre exemple inquiétant quant à la conception de la démocratie de la majorité et à ses priorités : l'assemblée municipale n'a été informée qu'a posteriori des travaux place du Verger. Vous ne savez pas où elle est ? Pas grave. A part les riverains personne n'y passe. Par contre, la rénovation des sanitaires de l'école J. Zay pourtant budgétisée et prévue l'été dernier n'a toujours pas été réalisée. Les enfants ne votent pas aux élections départementales... Serait-ce lié ?

**Le groupe Uni.e.s pour Beaumont, le 13 janvier 2021.**

## L'ESPOIR DE JOURS MEILLEURS

### GROUPE Aimer Beaumont Alain DUMEIL Josiane BOHATIER Damien MARTIN Caroline TALON-TAILHARDAT

Comme nous sommes encore au début d'une nouvelle année, **nous vous présentons tous nos vœux les meilleurs pour 2021.** Il est évident qu'avec la situation sanitaire qui perdure, nous pensons que nos premiers souhaits doivent être ceux d'espérer une année moins compliquée, que celle qui vient de s'achever. Ensuite, en général, **les vœux de bonne santé**, sont traditionnels et ils ont donc, cette année toute leur pertinence et leur importance. Enfin au-delà de tous les obstacles, nous espérons que vous pourrez, toutes et tous, connaître **le plus possible de satisfactions** qui seront ainsi quelques précieux instants de bonheur. **Bonne année.**

Nous émettons aussi des vœux pour notre ville, afin qu'elle puisse continuer à tenir toute la place qui doit être la sienne sur le territoire métropolitain. Vœux également pour que la gestion communale reste aussi saine qu'elle l'était jusque-là, sans le "quoi qu'il en coûte" Présidentiel. Vœux pour que les solidarités de proximité, les besoins sociaux, la vie associative, sportive, éducative, culturelle, puissent être reconnus, soutenus et pris en compte. Vœux, pour que notre cadre de vie, l'urbanisme, et l'environnement soient considérés comme de vrais enjeux écologiques.

Le travail des employés municipaux est évidemment impacté

dans son organisation et tous les agents territoriaux doivent être félicités et remerciés pour leur implication professionnelle. Dans le dernier bulletin municipal, nous étions inquiets de la façon technocratique et hasardeuse avec laquelle est engagée l'action municipale de la nouvelle majorité, et le diagnostic est bien confirmé. Par exemple, à Beaumont, et même si nous avons voté contre, il faut être décédé pour avoir le droit d'acquiescer une sépulture. Pourtant Saint Exupéry écrivait, **"on ne voit bien qu'avec le cœur"**, là ce n'est pas le cas.



# ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

## L'agenda

En raison de la situation sanitaire actuelle, les événements associatifs sont reportés ou annulés jusqu'à nouvel ordre.

## FÉVRIER

**I DIMANCHE 28 FÉVRIER NETTOYAGE DU BOIS DE LA CHATAIGNERAIE** organisé par l'antenne locale de Voisins Solidaires. Rendez-vous à la clinique de la châtaigneraie à 9h30 pour un début de collecte à 10h. Les participants devront être munis de gants et de masques ainsi que d'une tenue adaptée au terrain.

L'association fournit les pinces et les sachets de collecte.

Contact pour plus d'infos : beaumont63@voisinsolidaires.fr ou sur la page FaceBook : voisins solidaires Beaumont 63.

## MARS

**I VENDREDI 12 MARS COLLECTE DE SANG** organisée par l'association Beaumontoise pour le Don du Sang Bénévole à la Ruche, de 16 h à 19 h.

**I DIMANCHE 28 MARS ARTIERE TRAIL** organisé par le Beaumont Athlétique Club. Toutes les infos sont disponibles sur le site beaumont-athle.fr

## INITIATIVES

### BRAVO POUR LEUR CRÉATIVITÉ !

Pendant le confinement, les associations ont du redoubler d'imagination pour garder le lien avec leurs adhérents et pour certaines poursuivre la pratique des activités.

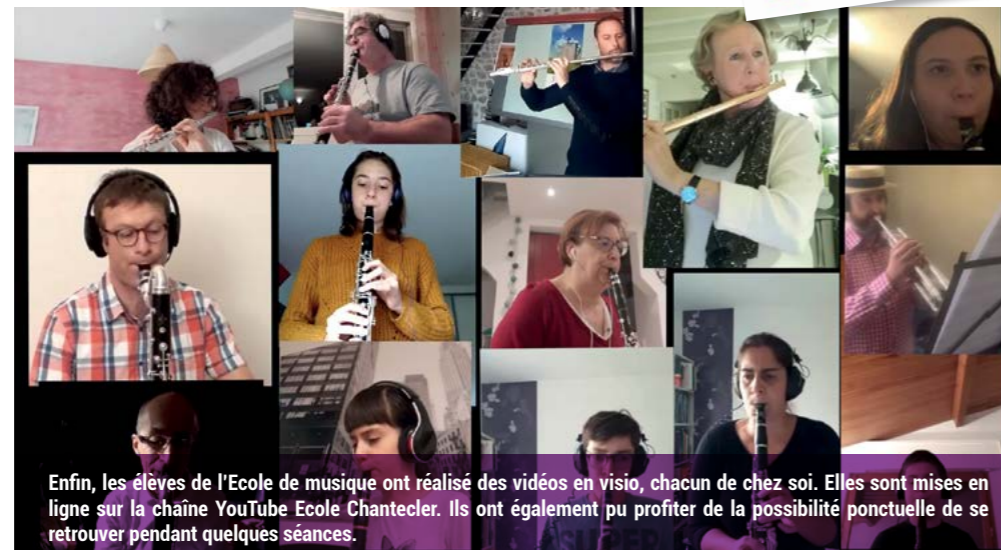
Quelques images de leurs initiatives :



Le club de judo à partir de sa chaîne YouTube Amicale Laïque de BEAUMONT Section de JUDO propose de nombreux jeux à ses adhérents mais également des tutos et des défis à réaliser.



Les intervenants de l'atelier Formes et Couleurs poursuivent leurs activités à distance en envoyant des consignes précises aux élèves. Ces derniers adressent en retour leurs productions pour le moins surprenantes.



Enfin, les élèves de l'Ecole de musique ont réalisé des vidéos en visio, chacun de chez soi. Elles sont mises en ligne sur la chaîne YouTube Ecole Chantecler. Ils ont également pu profiter de la possibilité ponctuelle de se retrouver pendant quelques séances.

**SoluSons**  
Bien Entendre, Mieux Vivre.

Ne passez pas à côté de la réforme 100% santé et de meilleurs remboursements !

Chez SoluSons,  
100% santé = 100% tranquillité

www.solusons.fr

Nous vous accompagnons vers la solution auditive adaptée à vos besoins et à vos moyens

BILAN AUDITIF GRATUIT

OFFRE APPAREIL 100% SANTÉ  
RESTE À CHARGE 0€

CHARGEUR OFFERT pour l'achat d'un équipement auditif stéréo compatible Valable jusqu'au 30/04/2021

NOS CENTRES PRES DE CHEZ VOUS

**SOLUSONS**

39 av. des Etats-Unis  
CLERMONT • 04 73 31 00 11

10 bis av. du Mont-Dore  
BEAUMONT • 04 73 26 20 29

3 av. Marechal Joffre  
COURNON • 04 73 77 74 87

15 rue de Sarliève  
COURNON Zenith • 04 73 59 26 12

23 bd Albert Buisson  
ISSOIRE • 04 73 89 14 13

**AUDIO 2000**

C.C. Cora  
LEMPDES • 04 73 61 94 22

67 av. Jean Jaurès  
MOZAC • 04 73 89 14 13

16 rue du Commerce  
RIOM • 04 73 31 00 11

logidome + SEAu

Bonjour

**assembli+**  
Bâtisseur de liens

Résidences | Crèches | Piscines | Lycées | Écoles  
Équipements sportifs | Salles de spectacles | Pôles d'activités...

LA TOUTE NOUVELLE FABRIQUE URBAINE  
ASSEMBLIA CRÉE ET RENFORCE LES LIENS  
QUI RENDENT LA VILLE ...

+ positive  
+ agréable à vivre

www.assembli.fr

Jardins & dépendances  
Services à la Personne

Le plaisir d'un jardin entretenu ... sans effort !

- Tonte pelouses, désherbage
- Taille haies et massifs
- Plantation vivaces et arbustes
- Arrosage jardins et plantes
- Ramassage des feuilles
- Débroussaillage
- Déneigement
- Petits travaux de jardinage

Entretien sans pesticides et sans produits chimiques

Jardins & Dépendances Services  
83 rue Irène et Marie Curie - 63110 Beaumont  
Tél. 04 73 26 24 52 - Fax 04 73 26 22 45  
services@jardins-dependances.fr

**Cabinet BISIO et ASSOCIÉS** A. RECHOU  
S.A.S. de GEOMETRES-EXPERTS L. RAYNAL  
AMENAGEMENT RURAL ET URBAIN V. VIGOUROUX

BEAUMONT - Tél. 04 73 26 24 00 • PIONSAT - Tél. 04 73 85 63 34  
CHÂTEL-GUYON - Tél. 04 73 67 99 54

e-mail : cabinet.bisio@wanadoo.fr



# Agenda

En raison de la situation sanitaire actuelle, tous les événements sont reportés ou annulés jusqu'à nouvel ordre.

Toutes les infos sur [www.beaumont.fr](http://www.beaumont.fr) Facebook : [Ville de Beaumont](#)

## FÉVRIER

DU SAMEDI 6 AU  
DIMANCHE 21 FÉVRIER 2021

Vacances de février

MERCREDI 24 FÉVRIER

**Conseil municipal** à 20 h à la Ruhe. Les détails d'organisation et la participation éventuelle du public seront précisés en fonction des dispositions sanitaires.

## MARS

VENDREDI 19 MARS

**Journée nationale du souvenir** et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie. La cérémonie sera organisée en fonction des dispositions transmises par la Préfecture, non connues le jour où ces pages sont imprimées.

MERCREDI 23 MARS

**Conseil municipal** à 20 h à la Ruhe. Les détails d'organisation et la participation éventuelle du public seront précisés en fonction des dispositions sanitaires.

## ça bouge à la Maison Des Beaumontois !



[www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)



VILLE DE BEAUMONT 63



VILLE DE  
BEAUMONT  
Roy de Côme

clermont  
auvergne  
métropole



Protégez-vous et  
protégez les autres